

DÉCHARGE et RECONNAISSANCE DE RESPONSABILITÉ

JE SOUSSIGNÉ(E)

NOM / PRÉNOM :

NÉ(E) LE : À

ADRESSE :

CODE POSTAL/ VILLE :

TÉL : EMAIL :

Déclare participer, de ma propre initiative et sous mon entière responsabilité à l'activité de pratique du sport mécanique sur le Circuit du Mas du Clos – dûment homologué.

J'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite d'un véhicule à moteur sur circuit.

Je participe de ma propre initiative à ces journées sur circuit, en ayant pleinement conscience des risques que j'encours.

Je déclare également être en bonne santé, n'être sous l'effet d'aucun traitement, ou produit de nature à altérer mes facultés, avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales, plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit.

Je déclare par la présente décharger de toute responsabilité le circuit du Mas du Clos, en cas d'accident, de vol, de dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant.

En cas de décès, la présente décharge de responsabilités contient également un engagement de porte-fort pour mes ayant droits, mes héritiers, mes proches et mes assureurs.

Je déclare, par la présente, renoncer pour moi-même, mes héritiers, mes proches (mes parents, mon conjoint, mes enfants etc...) et mes assureurs, à tous recours contre :

- 1- Le ou les organisateurs et/ou exploitants du circuit
- 2- Le ou les organisateurs de la journée
- 3- Les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2 et ci-avant.

Les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3 et ci-avant.

Je déclare également avoir pris connaissance des règlements qui régissent la sécurité et m'engage à les respecter sans réserve, en particulier :

S'engage à respecter en toutes circonstances les feux de signalisation ou les injonctions des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la journée.

- Le pilote déclare connaître, accepter et porter les équipements complets et obligatoires pour rouler sur circuit et les appliquer à son passager :
1/ pour les véhicules de série : casque, chaussures fermées, vêtements longs couvrant bras et jambes (pantalon pour les femmes); 2/ pour les véhicules de compétition : casque homologué, chaussures homologuées, gants homologués, sous-vêtements et combinaison ignifugés homologués; 3/ pour les motards: casque intégral homologué, gants, bottes, combinaison avec dorsale. Et de respecter scrupuleusement les obligations mentionnées dans les règlements techniques des fédérations délégataires.
- Reconnaît être seul responsable de mon véhicule et s'engage à ne pas prêter mon véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé les documents administratifs relatifs à la conduite d'un véhicule sur le Circuit du Mas du Clos. Déclare prendre d'éventuels passagers à leurs risques et périls et sous mon entière responsabilité.
- Déclare être responsable des dégâts éventuels que je peux occasionner avec mon véhicule aux infrastructures et aux protections de sécurité du circuit, notamment aux glissières ; poteaux ; grillage ; pneus de protection ; boudin d'Airprotek. Être responsable des éventuelles dégradations de l'enrobé (pertes d'huile, incendie de mon véhicule...) et m'engage à en rembourser les frais ainsi occasionnés le jour du sinistre sur présentation de la facture par carte bancaire ou espèces.
- **M'engage à respecter en toutes circonstances le règlement intérieur ainsi que les normes sonores du circuit soit 97DB. Les chicanes et « DB killer » sont obligatoires sur toutes les motos ou sidecars même si le véhicule se verrait contrôlé en-deçà des niveaux sonores maximum tolérés.**

Paraphe :

Le Circuit du Mas du Clos ne saurait être tenu responsable de la modification, de l'ajournement ou de l'annulation de la journée de roulage pour un cas de force majeure. Sont notamment considérées comme relevant de la force majeure les intempéries telles que chutes abondantes de neige, de pluie, de grêle, de verglas, brouillard, vents forts, plan d'alerte mis en place par les autorités compétentes. Sont également considérées comme relevant de la force majeure les interdictions, restrictions ou conditions imposées par les autorités administratives compétentes (Préfecture, Fédérations, Gendarmerie...).

Le Pilote, ne pourrait prétendre à aucun remboursement ou réduction, lorsque certains facteurs ne permettraient pas l'utilisation de la piste pendant un temps donné durant la journée visée par ce contrat (impraticabilité du circuit pour cause ou suite à des conditions climatiques rendant l'utilisation de la piste dangereuse, un accident entraînant des dégradations sur les structures du circuit nécessitant une intervention de remise en état ou alors en cas d'accident corporel).

ANNEXE 1

TARIFS DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

Type de dispositif de sécurité	Unité	HT
<ul style="list-style-type: none">Extincteurs :		
- 6 kg poudre	u	242,00 €
- 9 kg poudre	u	363,00 €
- 50 kg poudre	u	1727,00 €
- 9l additif	u	501,00 €
- 6l additif	u	245,75 €
- CO2	u	440,00 €
<ul style="list-style-type: none">Absorbant (le sac unitaire)	u	55,00 €
<ul style="list-style-type: none">Glissière et rails (pour 1 rail d'une longueur de 4 mètres) A/B	u	275,00 €
<ul style="list-style-type: none">Support de glissière 120/140	u	330,00 €
<ul style="list-style-type: none">Tapis de protection pneu (par longueur de 9 mètres normée) FIM/FFSA	u	2351,00 €
<ul style="list-style-type: none">Pneus de protection (la pile unitaire)	u	352,00 €
<ul style="list-style-type: none">Matelas Airprotek FIM	u	4 257,00 €
<ul style="list-style-type: none">Grillage	ft	Sur facture
Règlement : À la date d'édition de la facture (le jour du sinistre).		

La liste des équipements ci-dessus n'est ni exhaustive, ni limitative.

En règle générale, tout équipement cassé ou endommagé doit être remboursé au tarif de réparation ou du neuf au Circuit du Mas du Clos par carte bancaire ou espèce le jour du sinistre.

En règle générale, je m'engage à régler au circuit du Mas du Clos, de manière immédiate (par carte bancaire ou espèce), sur place le jour du sinistre, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par le circuit du Mas du Clos.

**J'ai pris connaissance de l'intégralité de ce document ainsi que de l'intégralité du règlement intérieur du circuit, reconnait l'avoir lu et en accepte tous les points et m'engage à les respecter en toutes circonstances.
Je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tous recours.**

Je voudrais recevoir les informations commerciales du Circuit du Mas du Clos.

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Date :

Signature :